

Pages de Profils



Au sein de l'ex-bassin minier, le territoire d'accueil du Louvre-Lens, bénéficie d'une position géographique particulière, entre espace lillois et espace arrageois, offrant des opportunités de développement à la fois économique et humain. Alors qu'une nouvelle dynamique économique est enclenchée, une partie importante de la population semble rester à l'écart du développement humain, avec un chômage élevé, un manque de formation et de ressources. Mais, via le jeu des migrations résidentielles et d'une intégration accrue au sein d'un vaste ensemble métropolitain, ce territoire peut bénéficier d'une nouvelle diversité sociale. La rencontre entre le développement économique et le développement humain du territoire passera-t-elle par le Louvre-Lens ? Pour l'évaluer, la mise en place d'un territoire de référence ou « groupe-témoin », c'est-à-dire un territoire de comparaison, permettra d'apprécier l'ampleur des changements spécifiques au territoire du Louvre-Lens.

Le Louvre à Lens : un défi culturel, sociétal, économique et urbain

**Danièle Lavenseau
Nicolas Hosdez**

**Annie Firlej
Philippe Macquet**

Insee - Service études et diffusion



INSEE NORD-PAS-DE-CALAIS - 130 AVENUE DU PRÉSIDENT J.F. KENNEDY - 59034 LILLE CEDEX
03 20 62 86 29 - 03 20 62 86 00

Le 21 décembre 1990, la dernière gaillette de charbon remontait de la fosse 9/9 bis à Oignies. Quelque vingt années plus tard le territoire de l'ex-bassin minier marqué encore par la révolution industrielle et l'activité charbonnière passée voit s'implanter le Louvre à Lens et doit se préparer à accueillir dans les meilleures conditions les 500 000 visiteurs attendus chaque année. Les acteurs publics accompagnent la reconversion économique et les nombreuses transitions que traverse ce territoire, classé en 2012 au titre de paysage culturel évolutif de l'Unesco. Dans le cadre du Schéma régional de développement économique (SRDE), la Région Nord-Pas-de-Calais a impulsé la création d'Euralens, outil de la transformation du territoire et structure fédératrice de projets

► Encadré 1.

Aujourd'hui, l'ex-bassin minier constitue un espace dense et ininterrompu de communes urbaines formant les arrondissements de Béthune, Lens, Douai et Valenciennes densément peuplés, comptant respectivement 285 000, 362 000, 248 000 et 349 000 habitants.

UN TERRITOIRE CENTRAL AUX NOMBREUX LIENS AVEC SON ENVIRONNEMENT

L'impact de l'arrivée du Louvre au cœur de l'ex-bassin minier dépassera largement le seul territoire de la commune de Lens. De par la forte intensité d'infrastructures de transport et de communication, la ville de Lens est reliée aux principaux pôles de développement économique et s'inscrit

ainsi au centre de l'Aire métropolitaine de Lille qui s'étale de Béthune à Valenciennes, d'Arras à Lille et au-delà de la frontière belge

► Carte 1.

De par ce positionnement géographique, se pose alors la question de la pertinence de l'échelle territoriale pour l'engagement des politiques publiques liées à l'accompagnement de l'implantation du Louvre.

Encadré 1 : STRATÉGIE ET OBJECTIFS D'EURALES

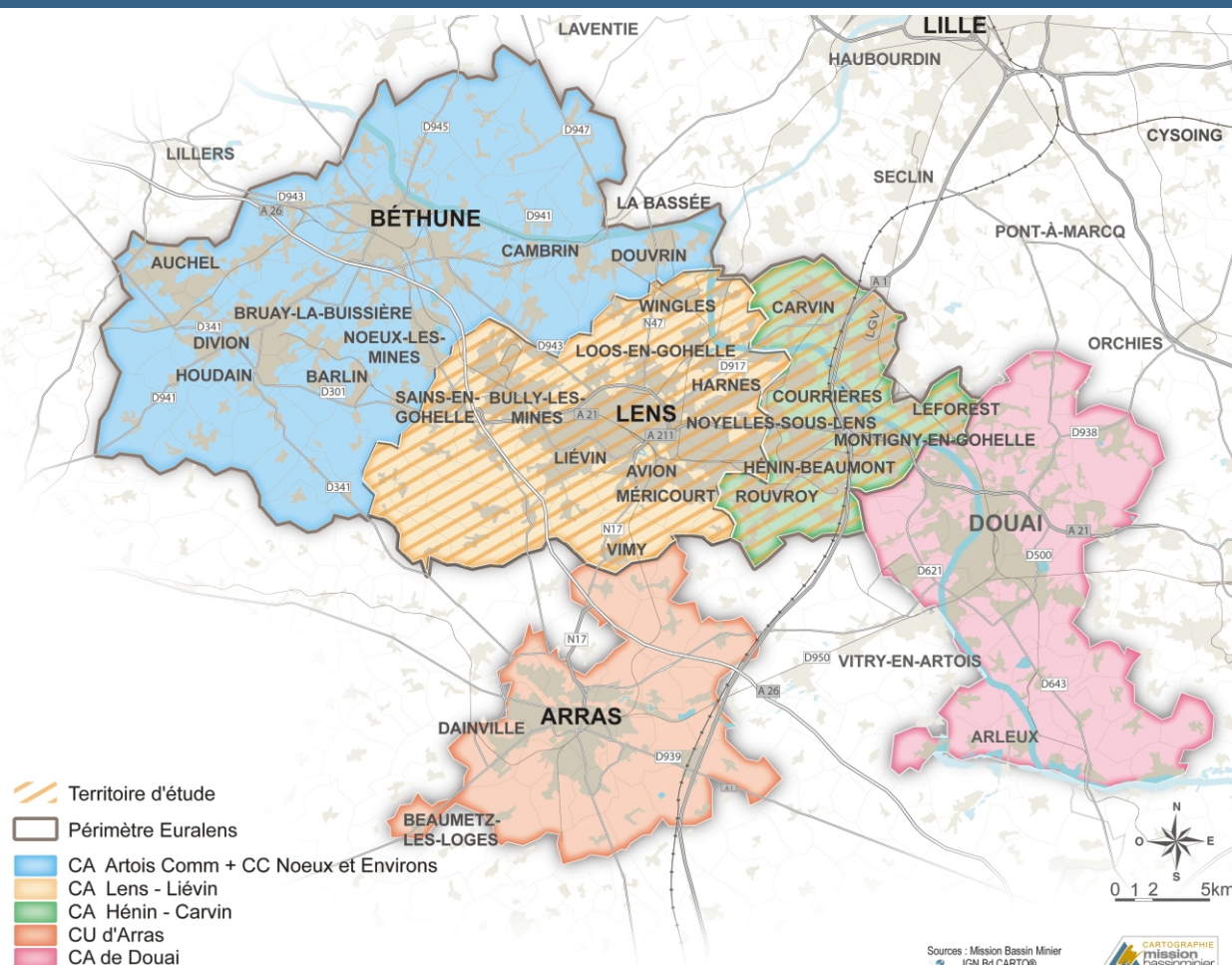
L'assemblée générale du 1^{er} juillet 2010 a défini la stratégie d'Euralens en ces termes ; « **il s'agit de s'appuyer sur l'arrivée du Louvre-Lens pour, in fine, améliorer le bien-être de la population et développer le territoire, avec un haut niveau d'ambition** ».

Euralens œuvre pour le développement urbanistique mais aussi économique, social, culturel et touristique. L'idée est de faire bénéficier le territoire de l'ancien bassin minier des retombées positives de l'arrivée du Louvre à Lens. Comment ? En mettant un coup de projecteur sur le territoire et en faisant la promotion de son patrimoine, de ses valeurs et de ses forces vives. Au service des collectivités, des entreprises et des particuliers, Euralens est à la fois un outil de réflexion sur l'avenir d'un territoire, un outil de communication, un outil de mise en cohérence et de valorisation des projets territoriaux.

Constituée en association, Euralens regroupe les collectivités, les acteurs territoriaux et économiques autour de Lens au sein d'un même « forum ». Cette collégialité vise à partager une vision commune des enjeux de développement et d'aménagement et à identifier des projets d'excellence pouvant prétendre au label Euralens. L'objectif ultime est de conforter le rayonnement et le dynamisme d'une grande agglomération et d'améliorer le bien-être de la population.

C'est dans ce cadre qu'est réalisé le diagnostic socio-économique du territoire du Louvre Lens. Il sera accompagné d'un suivi annuel d'indicateurs synthétiques durant une période de cinq ans, date à laquelle sera dressé un nouvel état des lieux.

Carte 1 : CARTE DE SITUATION DU TERRITOIRE



Si les communautés d'agglomération de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin constituent le territoire de centralité du projet du Louvre-Lens, des évolutions économiques sont attendues sur d'autres territoires comme ceux de la communauté d'agglomération de l'Artois, de la communauté urbaine d'Arras ou de la communauté d'agglomération du Douaisis. Tous ces territoires sont interdépendants et font l'objet d'échanges entre acteurs publics dans le cadre de la réforme territoriale. La question d'une nouvelle organisation territoriale se pose en effet au travers de l'éventuelle constitution d'un pôle métropolitain.

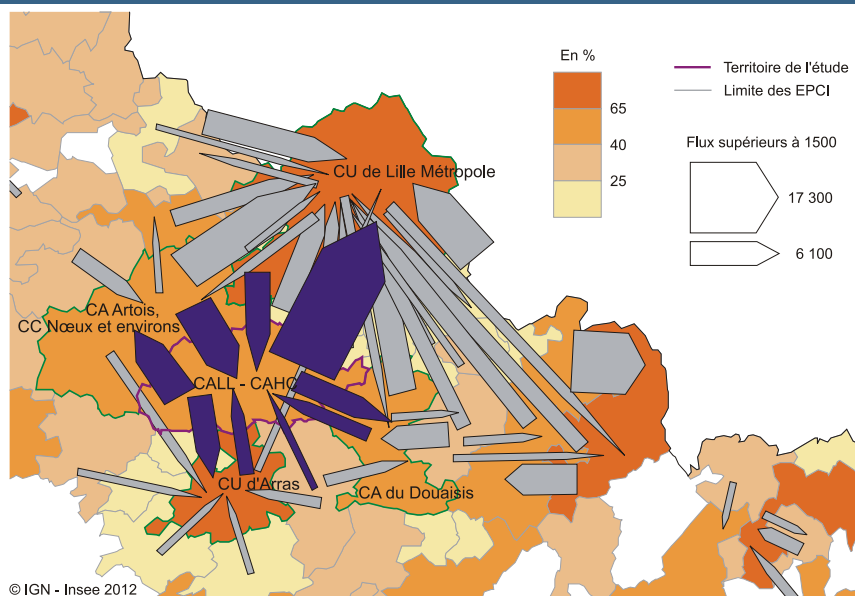
Le diagnostic socio-économique mené sur le territoire de centralité du projet du Louvre à Lens, composé des deux communautés d'agglomération de Lens-Liévin (CALL, 36 communes et 245 790 habitants) et d'Hénin-Carvin (CAHC, 14 communes et 123 699 habitants) permettra d'apporter un appui aux décideurs publics dans la compréhension et la lecture des dynamiques à l'œuvre et des enjeux de développement d'un territoire qui se caractérise par de nombreuses tensions. Tensions en termes de mutations économiques, tensions entre l'essor de l'activité économique et la persistance de difficultés sociales, tensions entre l'ouverture du territoire et le manque de mobilité.

Le territoire analysé et retenu pour dresser le diagnostic socio-économique est celui du territoire de centralité et d'accueil du Louvre. Il sera dénommé « le territoire » dans toute l'analyse.

dix actifs [Tableau 1](#). Ainsi, presque quatre actifs résidents sur dix travaillent hors du territoire. Dans le même temps, trois emplois du territoire sur dix sont occupés par des résidents d'espaces voisins soulignant le déséquilibre entre offre et demande d'emplois du territoire. Ce déséquilibre est différent selon le type d'emplois : 121 emplois de cadres offerts pour 100 résidents actifs de la même catégorie, 79 emplois d'ouvriers ou d'employés et 92 emplois de professions intermédiaires. Au final, 41 % des ouvriers du territoire le quittent pour trouver un emploi quand près de 57 % de cadres travaillant sur le territoire habitent à l'extérieur.

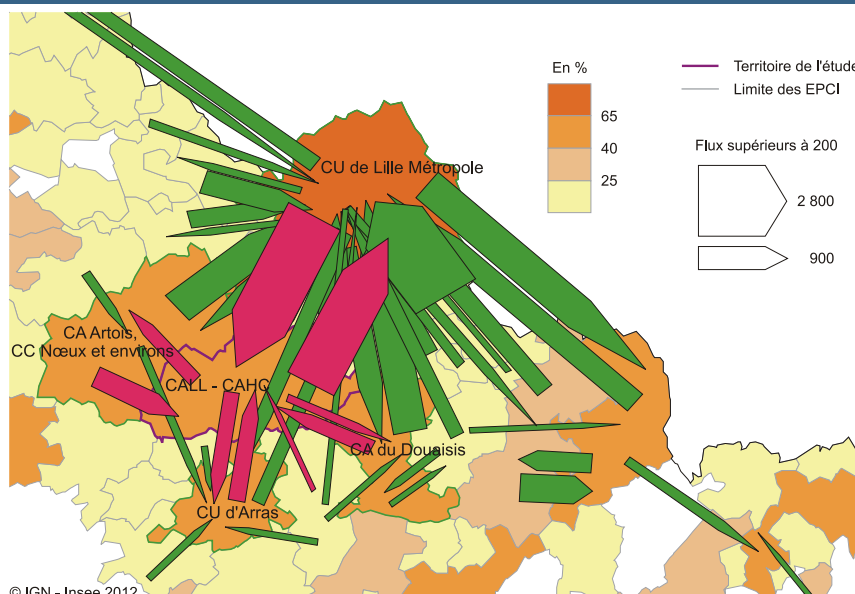
L'analyse des déplacements domicile-travail entre l'ensemble des intercommunalités du Nord-Pas-de-Calais, montre que le flux le plus important est celui entre la métropole et le territoire. Ainsi, 17 300 actifs résidents du territoire travaillent dans les communes de Lille Métropole Communauté Urbaine quand 6 100 actifs font le chemin inverse [Cartes 2 et 3](#). Plus les emplois à pourvoir sont qualifiés, plus la métropole lilloise apparaît comme une « réserve potentielle d'actifs » pour le territoire. Ainsi, 20 % des cadres, 18 % des postes de professions intermédiaires et 15 % des ouvriers du territoire sont occupés par des actifs habitant dans LMCU.

Carte 2 : TAUX DE STABILITÉ DES ACTIFS ET PRINCIPAUX FLUX DES TERRITOIRES ENSEMBLE DES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL



Source : recensement de la population de 2008, exploitation complémentaire (Insee).

Carte 3 : TAUX DE STABILITÉ DES ACTIFS PARMI LES CADRES ET PRINCIPAUX FLUX DES TERRITOIRES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL DES CADRES



Source : recensement de la population de 2008, exploitation complémentaire (Insee).

DES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL IMPORTANTS

Desservi par un réseau routier et ferroviaire développé, le territoire occupe une position centrale entouré des grands bassins d'emploi de Lille, d'Arras, de Béthune et de Douai. Résolument inscrits dans un ensemble métropolitain avec une relative interdépendance des marchés du travail, les échanges entre ces espaces sont importants.

Si le territoire a connu entre 1999 et 2008 une forte croissance de l'emploi (+ 15 %), ce dynamisme s'est aussi accompagné sur la même période d'une hausse significative du nombre d'actifs occupés résidents (+ 12 %). Le déséquilibre entre actifs occupés résidents et emplois disponibles que l'on constatait en 1999 s'est maintenu en 2008 avec neuf emplois offerts par le territoire pour

UN MANQUE D'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE POUR LES ACTIFS LES PLUS QUALIFIÉS

La dissymétrie des échanges entre le territoire et les autres espaces n'est pas compensée par l'arrivée de nouveaux actifs venus s'installer

et vivre dans le territoire. Quel que soit le type d'emploi, le jeu des migrations résidentielles se traduit par un solde négatif puisque les sorties du territoire sont plus nombreuses que les arrivées ➤ [Tableau 2](#). En cinq ans, 32 100 personnes sont parties lorsque 23 300 y sont arrivées, engendrant

des taux d'entrants et de sortants à hauteur de 67 % et 92 %, plus élevés qu'au niveau régional, se situant à 29 % et 47 %. Toutes les classes d'âge sont concernées et notamment les jeunes âgés de 15 à 29 ans. Le déclin démographique observé sur le territoire date du début des années 60 et s'est poursuivi

Tableau 1 : ÉQUILIBRE ENTRE ACTIFS OCCUPÉS ET EMPLOIS EN 2008

	Nombre	En %					
		Ensemble des catégories		dont cadres		dont ouvriers	
	Territoire	Territoire	Moyenne des zones d'emploi du Nord-Pas-de-Calais	Territoire	Moyenne des zones d'emploi du Nord-Pas-de-Calais	Territoire	Moyenne des zones d'emploi du Nord-Pas-de-Calais
Actifs occupés au lieu de résidence	124 394	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Résidant et travaillant dans la zone	78 862	63,4	72,3	52,8	61,5	59,2	71,2
Travaillant en dehors de la zone	45 532	36,6	27,7	47,2	38,5	40,8	28,8
Emplois au lieu de travail	111 751	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Actifs résidant dans la zone	78 862	70,6	74,4	43,5	63,4	74,8	78,4
Actifs résidant en dehors de la zone	32 889	29,4	25,6	56,5	36,6	25,2	21,6
Nombre d'emplois pour 100 actifs occupés	///	90,0	97,0	121,0	97,0	79,0	95,0

Source : recensement de la population 2008 exploitation complémentaire (Insee).

Tableau 2 : INDICATEURS DE MIGRATION RÉSIDENTIELLE DES ACTIFS OCCUPÉS EN 2008

Migrations résidentielles sur cinq ans	Ensemble		Cadres		Ouvriers	
	Territoire	Moyenne des zones d'emploi du Nord-Pas-de-Calais	Territoire	Moyenne des zones d'emploi du Nord-Pas-de-Calais	Territoire	Moyenne des zones d'emploi du Nord-Pas-de-Calais
Arrivées dans la zone	13 600	12 652*	1 600	2 664*	3 200	2 280*
Sortants de la zone	16 900	14 895**	2 200	3 149**	3 600	2 579**
Taux de stabilité (en %)	87,9	87,5	80,0	79,5	91,8	91,5
Taux annuel de migration avec le reste de la France (en %)	-5,3	(1)	-13,1	(2)	-2,1	(3)

Le **taux annuel de migration interne nette** d'une zone géographique donnée correspond au taux d'évolution de la population imputable aux mouvements migratoires entre cette zone et les autres parties du territoire national. Il est égal à la différence entre les entrées et les sorties de la zone considérée liées à des mouvements internes, rapportée à la population moyenne de la zone.

Le **taux de stabilité** rapporte les personnes résidant et travaillant dans le territoire à l'ensemble des actifs occupés résidant dans cette zone

Guide de lecture :

(1), *, **: le taux annuel de migration avec le reste de la France atteint - 5,3 % pour l'ensemble des actifs occupés du territoire d'étude. Il se situe sur une échelle allant de - 10,9 % pour la zone d'emploi de Lille à + 4,3 % pour celle de Flandre-Lys. La moyenne des arrivées d'actifs dans l'ensemble des zones d'emploi de la région observées entre 2003 et 2008 s'élève à 12 652 entrants. Ces arrivées sont variables d'une zone d'emploi à l'autre et se situent sur une échelle allant de 4 819 arrivées dans la zone d'emploi de Berck-Montreuil à 50 079 dans celle de Lille. De même, les sorties estimées à 14 895 en moyenne sur l'ensemble des zones se situent sur une échelle allant de 4 802 sorties de la zone d'emploi de Berck-Montreuil à 68 085 de celle de Lille.

(2), *, **: le taux annuel de migration avec le reste de la France atteint - 13,1 % pour les cadres du territoire d'étude. Il se situe sur une échelle allant de - 15 % pour la zone d'emploi de Lille à + 9 % pour celle d'Arras. La moyenne des arrivées de cadres dans l'ensemble des zones d'emploi de la région observées entre 2003 et 2008 s'élève à 2 664 entrants. Les arrivées de cadres sont variables d'une zone d'emploi à l'autre et se situent sur une échelle allant de 582 arrivées dans la zone d'emploi de Berck-Montreuil à 15 421 dans celle de Lille. De même, les départs de cadres estimés à 3 149 en moyenne sur l'ensemble des zones d'emploi, se situent sur une échelle allant de 661 départs de la zone d'emploi de Berck-Montreuil à 20 959 de celle de Lille.

(3), *, **: le taux annuel de migration avec le reste de la France atteint - 2,1 % pour les ouvriers du territoire d'étude. Il se situe sur une échelle allant de - 10,2 % pour la zone d'emploi de Lille à + 5,1 % pour celle de Flandre-Lys. La moyenne des arrivées d'ouvriers dans l'ensemble des zones d'emploi de la région observées entre 2003 et 2008 s'élève à 2 280 entrants. Les arrivées d'ouvriers sont variables d'une zone d'emploi à l'autre et se situent sur une échelle allant de 752 arrivées dans la zone d'emploi de Boulogne-sur-Mer à 3 587 dans celle de Roubaix-Tourcoing. De même, les départs d'ouvriers estimés à 3 600 en moyenne sur l'ensemble des zones d'emploi, se situent sur une échelle allant de 951 départs de la zone d'emploi de Berck-Montreuil à 8 517 de celle de Lille.

Source : recensement de la population 2008, exploitation complémentaire (Insee).

jusqu'aux années 70, suivi d'une remontée jusqu'au début des années 80 et d'une stabilité dès le début des années 90 ➤ **Encadré 2**. Le déficit migratoire est particulièrement important pour les cadres, avec un taux migratoire encore plus négatif que celui observé au niveau régional. En effet, l'arrivée en cinq ans de 1 600 cadres résidant sur le territoire est très insuffisante pour rattraper le déséquilibre entre l'offre d'emploi de niveau cadre et les actifs résidents de même niveau ➤ **Tableau 2**.

Toutefois, le manque d'attractivité résidentielle observé serait peut-être en cours de résorption avec l'arrivée de populations plus jeunes. La part des nouveaux arrivants dans la population âgée de cinq ans ou plus s'élève à 7 % contre 3,7 % au niveau régional. Les personnes qui arrivent sont surtout âgées de 25 à 39 ans, vivant en famille avec des enfants. L'attractivité résidentielle du territoire reste un enjeu fort qui permettra d'établir une meilleure adéquation entre compétences des actifs et emplois du territoire.

UNE TERTIARISATION BIEN AMORCÉE

Les évolutions du tissu productif du territoire ont été marquées par la reconversion des activités minières et la contraction du poids de l'industrie depuis une trentaine d'années, conférant aujourd'hui un tissu productif diversifié au territoire.

L'analyse historique de l'évolution de l'emploi ➤ **Pour en savoir plus** montre que la tertiarisation des différentes zones d'emploi de la région a été plus ou moins précoce. Dès la fin des années 1980, les activités tertiaires regroupent plus de 70 % des emplois dans la zone d'emploi de Lille. Il faudra attendre le début des années 2000 pour celle de Lens-Hénin.

En revanche, sur la période de 1999 à 2009, la zone d'emploi de Lens-Hénin qui correspond quasiment au territoire s'est caractérisée par la plus forte hausse annuelle de l'emploi tertiaire de l'ensemble des zones d'emploi du Nord-Pas-de-Calais : + 2,1 % par an contre + 1,1 % pour la région. Si, sur la période 1975-1999, la croissance du poids du tertiaire de la zone d'emploi de Lens-Hénin

s'expliquait surtout par le recul de l'emploi industriel (48 % en 1975, 18,5 % en 1999), aujourd'hui la progression des activités tertiaires traduit une nouvelle dynamique du territoire ➤ **Graphique 1**.

En 2009, la part des emplois tertiaires atteint près de 80 % des quelque 96 200 postes salariés du territoire. Ces emplois tertiaires se caractérisent par une forte présence des fonctions liées au bâtiment, au transport-logistique ou à la distribution offrant au territoire une spécialisation avec la présence du pôle d'excellence Euralogistic et de la plate-forme multimodale Delta3 à Dourges. Par ailleurs, la plus forte présence des éco-activités parmi lesquelles celles relatives au traitement des déchets a permis au territoire d'accueillir le pôle de compétitivité national Team2 (Technologies de l'environnement appliquées aux matières et matériaux) basé à Loos-en-Gohelle. Spécialisé dans la valorisation des déchets, des sites et sols pollués, ce pôle participe à la filière d'excellence éco-industrie basée sur la dimension développement durable et s'inscrit en complément des filières « logistique » basées principalement à

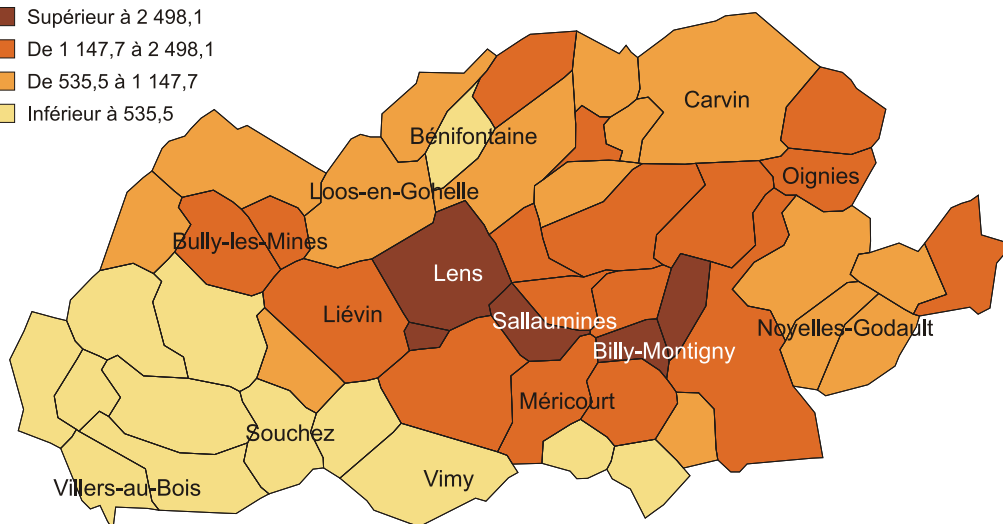
Encadré 2 : UN TERRITOIRE DENSÉMENT PEUPLÉ QUI PERD DE LA POPULATION

De 1962 à 2006, le territoire a connu un déclin démographique sur l'ensemble de la période à l'instar du sud de l'Arrageois, de l'Avesnois en passant par le Cambrésis et l'extrémité est de l'ex-bassin minier. Au 1^{er} janvier 2008, le territoire compte environ 370 600 habitants, ayant enregistré une baisse de 8 % depuis 1962. Sur la même période, la région a connu une progression de + 9,9 %, l'évolution nationale se situant à + 34 %. En s'appuyant sur les observations du passé et en émettant l'hypothèse que les tendances observées se prolongent, la population du territoire se situerait à quelque 366 000 habitants en 2040.

Le territoire étudié n'est pas homogène au regard des densités. Sa forte densité de 1 051 hab au km² varie sur une échelle allant de 73 hab par km² pour Bénifontaine à 3 147,2 hab par km² pour la ville de Lens. Par comparaison, les densités régionales et nationales se situent à 324 hab par km² et 114 hab par km². Trois secteurs s'y dessinent. Une zone maillée de moyennes et petites villes forme une continuité urbaine dont la ville la plus peuplée est Lens avec 36 000 habitants, d'autres communes affichent une population supérieure à 20 000 habitants comme Liévin ou Hénin-Beaumont. Le long de cet axe urbain se trouvent de nombreux équipements urbains. Une deuxième zone au nord, se caractérise par des disponibilités foncières relativement importantes. Enfin, le secteur des collines de l'Artois composé de communes au caractère rural prononcé et aux paysages naturels remarquables.

DENSITÉ DE LA POPULATION

- Nombre d'habitants par km²
- Supérieur à 2 498,1
 - De 1 147,7 à 2 498,1
 - De 535,5 à 1 147,7
 - Inférieur à 535,5



Source : recensement de la population de 2008, exploitation principale (Insee).

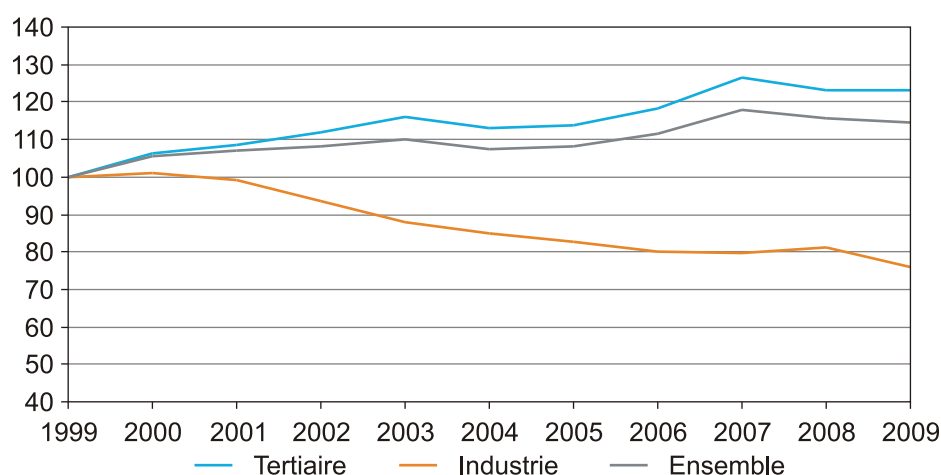
Dourges mais aussi « sport-économie » autour de l'Arena Stade Couvert de Liévin et du stade Bollaert à Lens. L'arrivée du Louvre à Lens, le classement du bassin minier au patrimoine mondial de l'Unesco, l'existence d'un tissu culturel patrimonial important offrent l'opportunité de développer sur le principe des clusters, des activités touchant au numérique culturel et aux métiers d'art

► **Encadré 3.** La plus forte spécialisation du territoire dans les activités de santé humaine a enfin contribué à l'accueil du cluster Santé des seniors composé d'entreprises spécialisées dans le vieillissement de la population et les solutions pour le maintien à domicile. Enfin, deux secteurs d'activité sont particulièrement bien implantés sur le territoire. Il s'agit du commerce et des activités de soutien aux entreprises

► **Tableau 3.**

Graphique 1 : ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ

Base 100 en 1999



Source : estimation d'emploi localisée (Insee).

Tableau 3 : NOMBRE DE POSTES ET INDICE DE SPÉCIFICITÉ DES 20 PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ AU LIEU DE TRAVAIL DANS LE TERRITOIRE EN 2009

Rang	Activités économiques	Indice de spécificité par rapport au Nord-Pas-de-Calais	Nombre de postes dans le territoire	% des postes du territoire
1	EZ Gestion eau, déchets	1,69	1 497	1,6
2	NZ Activités de services administratifs et de soutien	1,51	6 448	6,7
3	HZ Transports et entreposage	1,46	8 236	8,6
4	FZ Construction	1,41	8 968	9,3
5	QA Activités pour la santé humaine	1,20	8 553	8,9
6	CE Industrie chimique	1,13	770	0,8
7	GZ Commerce ; réparation d'automobiles	1,09	14 361	13,7
8	IZ Hébergement et restauration	1,05	2 988	3,1
9	PZ Enseignement	0,99	9 062	9,4
10	CA Fabrication d'aliments, de boissons	0,95	2 462	2,6
11	CG Fabrication de produits en caoutchouc, plastique et autres	0,95	1 700	1,8
12	LZ Activités immobilières	0,94	778	0,8
13	SZ Autres activités de service	0,92	1 846	1,9
14	QB Hébergement médico-social & action sociale	0,89	6 626	6,9
15	OZ Administration publique	0,86	9 259	9,6
16	CL Fabrication de matériels de transport	0,67	1 541	1,6
17	CM Autres industries manufacturières ; réparation & installation	0,66	980	1,0
18	KZ Activités financières et d'assurances	0,62	1 797	1,9
19	MA Activités juridiques, comptables et de gestion	0,54	1 850	1,9
20	CH Métallurgie & fabrication de produits métalliques	0,47	1 073	1,1
	Total		90 795	94,4
	Total des postes de l'ensemble des secteurs		96 181	100,0

Indice de spécificité d'une activité économique = pourcentage des postes de la zone d'étude dans l'activité économique rapporté au pourcentage des postes de la zone de référence dans l'activité économique : ainsi pour 100 postes consacrés à la gestion de l'eau et des déchets au niveau régional, 169 le sont sur le territoire.

Source : Clap 2009 (Insee).

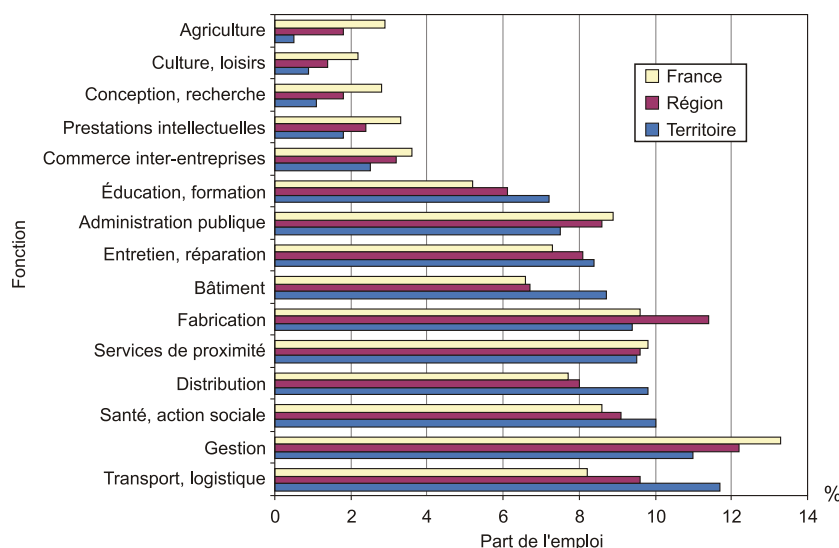
Les emplois du territoire se caractérisent par ailleurs par une sous-représentation de services supérieurs comme les fonctions de conception-recherche, les prestations intellectuelles ou culturelles ➤ **Graphique 2**. Toutefois, leur progression sur la période 1999-2008 est importante, respectivement +10,9 % et +79,3 % contre +12,3 % et +53,9 % au niveau régional. La part des cadres des fonctions métropolitaines atteint 4,2 % en 2008 contre 6,4 % et 9,5 % aux niveaux régional et national.

De même, en lien avec la nature du tissu productif, la part des cadres et des professions intellectuelles est plus faible et se situe à 3,3 % contre 6,2 % au niveau régional et 8,6 % au niveau national. En revanche la part des ouvriers atteint 18,1 % (resp. 16,1 % et 13,7 %).

2010, le taux de création d'entreprises, tous secteurs d'activité confondus, s'élève à 21,5 % contre 18,7 % dans la région. La part des auto-entrepreneurs dans l'ensemble des créations d'entreprises atteint 64,5 % sur le territoire pour un taux régional de 59,4 %. Les taux de création d'établissements y sont également supérieurs pour la période

2008-2010 sur l'ensemble des secteurs d'activité : 16,9 %, soit +1,6 point par rapport au niveau régional. Le secteur d'activité dont le taux de création est le plus élevé sur la période est celui de la construction, avec un taux de 28,1 % supérieur de 9 points au niveau régional. Viennent ensuite le commerce, les transports et les services

Graphique 2 : RÉPARTITION DE L'EMPLOI PAR FONCTION EN 2008



Source : recensement de la population 2008, exploitation complémentaire - lieu de travail (Insee).

CRÉATIONS D'ENTREPRISES ET D'EMPLOIS CONFIRMENT LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE

Outre son tissu productif diversifié, le territoire se caractérise par un dynamisme économique et un taux de création d'entreprises et d'emplois très supérieurs à la moyenne régionale. En

Encadré 3 : UNE OFFRE TOURISTIQUE À DÉVELOPPER QUI COMPLÉTERA UNE BASE SPORTIVE ET CULTURELLE DÉJÀ BIEN DOTÉE

À l'image de sa structure urbaine, le territoire d'implantation du Louvre formé par l'ensemble des deux communautés d'agglomération de Lens-Liévin et d'Hénin-Carvin se caractérise par une offre de loisirs diversifiée et dense ainsi que par une proximité avec différents équipements culturels et sportifs. La densité d'équipements de ce type atteint 0,39 par km² pour seulement 0,07 par km² dans la région. Pour autant, en 2009, en termes d'emplois dans les activités dépendant fortement voir uniquement des touristes ➤ **Pour en savoir plus***, le territoire reste un peu en retrait avec 2,7 % d'emplois touristiques contre 3,5 % en Nord-Pas de Calais.

Au plan culturel, il faut signaler trois équipements principaux : la bibliothèque municipale de Lens, Culture Commune à Loos-en-Gohelle et le Centre européen de la Paix à Souchez, sans oublier l'usage culturel, pour des spectacles et concerts, de l'ARENA Stade couvert de Liévin. Il existe par ailleurs 3 salles de théâtre dont la plus grande est le Colisée à Lens, puis la Maison de l'Art et de la Communication à Sallaumines et aussi Culture Commune à Loos en Gohelle. Il y a enfin des supports médiatiques avec deux chaînes de télévision et trois radios locales. Sur des thèmes majeurs pour le territoire, comme celui de la 1^{ère} Guerre Mondiale et du passé minier, on compte 7 sites principaux¹. Ce territoire possède aussi une vive tradition musicale, à la fois héritée et créative, avec de nombreuses harmonies et une dizaine de festivals. Il compte des lieux où se rencontrent diverses activités culturelles comme l'Escapade à Hénin-Beaumont, le centre Effel à Carvin, l'association Droit de Cité à Oignies, le centre Arc en Ciel à Liévin.

Au plan sportif, outre les 2 grands équipements que sont le Stade Félix Bollaert (41 233 places) à Lens et l'ARENA Stade Couvert Régional (2 700 places), à Liévin, le territoire possède 11 piscines municipales, dont 2 présentent une dimension plus importante : la piscine olympique de Lens et le centre Nauticaa de Liévin, qui comporte un espace aquatique et un espace de remise en forme.

En 2011, le territoire se caractérise par une offre hôtelière surtout économique, avec 7 hôtels sans ou avec une étoile et 6 hôtels 2 étoiles. Il compte seulement 1 hôtel 4 étoiles et 3 hôtels 3 étoiles. Le nombre de nuitées en 2011 s'y répartit en 80 % dans des hôtels de 0 à 2 étoiles. Avec 6,6 lits par km², la densité touristique est peu élevée par rapport à la région (32,4 lits par km²).

Il faut relever que la majorité des touristes est d'origine anglaise en lien probable avec les sites de la 1^{ère} Guerre Mondiale mais aussi avec la proximité de l'Outre-manche. Ainsi, les Britanniques forment plus de la moitié de l'ensemble des touristes étrangers (58 %), suivis de loin par les Allemands (8 %), les Belges (7 %), les Néerlandais (5 %), les Italiens (5 %) et enfin les Polonais (2 %). Or, en 2011, on note une baisse régionale de 11 % de la fréquentation britannique mesurée par le nombre d'arrivées, tous hôtels confondus. Cette baisse atteint même 15 % sur le territoire.

Pour les « touristes » français, on compte 120 594 arrivées en 2011 contre 32 913 pour les étrangers, soit en moyenne 758 arrivées par hôtel sur le territoire, niveau supérieur à celui de la région (575 arrivées par hôtel). Ceci est lié à la taille des hôtels du territoire, supérieure de 28 % à la moyenne des hôtels de la région. Par conséquent, le moindre équipement apparent du territoire est compensé par leur taille plus élevée et par une clientèle d'affaires, particulièrement développée autour de l'A1.

Compte-tenu de la visée européenne de la clientèle du Louvre-Lens, développer l'offre hôtelière et les structures d'accueil, notamment par l'investissement en établissements de gamme plus élevée constitue un enjeu fort.

¹ ND de Lorette à Ablain St Nazaire, Vimy, musée Alexandre Villedieu de Loos-en-Gohelle, centre Denis Papin d'Oignies, musée de l'école et de la mine d'Harnes, musée d'histoire et d'archéologie d'Harnes et le musée municipal de Montigny-en-Gohelle.

* **Pour en savoir plus** : Pages de Profil n°76 Septembre 2010.

divers avec un taux de 17,5 %, supérieur de près d'un point aux niveaux régional et national ➤ [Tableau 4](#). Ces créations confirment la tertiarisation bien amorcée du tissu productif du territoire. Plus d'un établissement sur deux se maintient cinq ans après sa création, atteignant un taux de survie de 54,5 % contre 55,5 % pour la région.

Toutefois, la création doit être interprétée avec prudence, car la conjoncture du marché du travail et notamment un taux de chômage élevé peuvent sensiblement augmenter le taux de création des établissements, conduisant les personnes au chômage à s'engager plus souvent dans la création d'entreprises. Au 4^e trimestre 2011, le taux de chômage s'élevait à 15,8 % dans la zone d'emploi de Lens-Hénin, pour un niveau régional de 12,7 % et national de 9,4 %.

Les taux de création dépendent à la fois de la structure sectorielle des emplois du tissu productif et du dynamisme propre du territoire. En appliquant le taux de création national moyen par secteur au tissu productif du territoire, les spécificités du tissu productif y sont contrôlées et il est alors possible d'évaluer le dynamisme propre du territoire. En appliquant cette méthode, la zone d'emploi de Lens-Hénin apparaît comme l'espace nordiste doublement dynamique : dynamisme au niveau de la création d'unités de production et des emplois ➤ [Graphique 3](#).

Les deux phénomènes conjugués de désindustrialisation et de tertiarisation qui ont caractérisé le territoire permettent de le

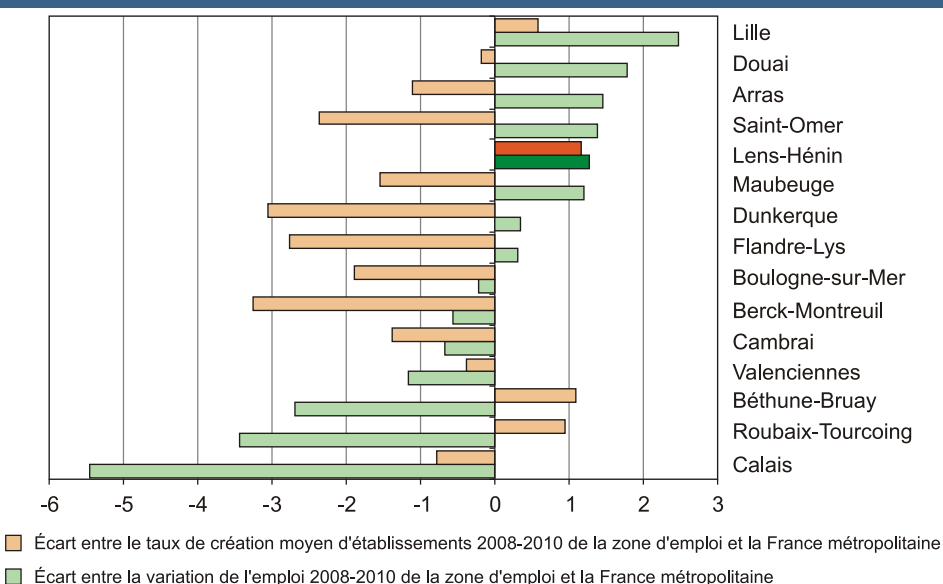
Tableau 4 : TAUX DE CRÉATION D'ÉTABLISSEMENTS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Unité : %

		Territoire	Nord-Pas-de-Calais	France métropolitaine
Taux moyen de création 2008-2010	Industrie	10,1	9,3	10,9
	Construction	28,1	19,2	17,7
	Commerce, transports et services divers	17,5	16,6	16,5
	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	9,5	9,3	12,1
	Ensemble	16,9	15,3	15,7

Source : répertoire des entreprises et des établissements (REE) données définitives champ marchand non agricole (Insee).

Graphique 3 : DYNAMISME PROPRE DU TERRITOIRE EN TERMES DE CRÉATIONS D'ÉTABLISSEMENTS ET D'EMPLOIS ENTRE LES ZONES D'EMPLOI DE LA RÉGION



Source : Clap 2008-2010 - REE Démographie des entreprises 2008-2010 (Insee).

Tableau 5 : NOMBRE DE POSTES AU LIEU DE TRAVAIL RÉPARTIS PAR SPHÈRE D'ACTIVITÉ ET PAR ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

		Territoire		Nord-Pas-de-Calais		France métropolitaine
Sphères d'activité :		Postes	%	Postes	%	%
Activités présentielle		68 527	71,2	888 239	67,3	67,2
dont établissements du domaine public		22 111	23,0	349 142	26,4	23,7
Activités non présentielle		27 654	28,8	432 531	32,7	32,8
Activités économiques :						
Agriculture, sylviculture et pêche		137	0,1	9 525	0,7	1,0
Industrie		12 510	13,1	221 413	16,8	15,3
Tertiaire		83 534	86,8	1 089 832	82,4	83,8
dont construction		8 968	9,3	87 182	6,6	6,7
dont commerce, transports et services divers		41 066	42,7	528 259	40,0	45,4
dont administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale		33 500	34,8	474 391	35,8	31,7
Ensemble		96 181	100,0	1 320 770	100,0	100,0

Source : Clap 2009 (Insee).

positionner en termes d'activités présentes ou non présentes. L'économie présente apporte de la stabilité aux territoires car elle concerne des biens et des services non délocalisables. Elle représente en 2009, 71 % des emplois contre 67 % aux niveaux régional et national ➤ **Tableau 5**. Les activités de la sphère non présente créent davantage de concurrence entre les territoires pour leur implantation. Avec 29 % d'emplois relevant de la sphère non présente sur le territoire contre 33 % au niveau régional, le territoire de Lens-Hénin présente néanmoins un dynamisme élevé de ces activités tant au niveau des établissements et des emplois.

UN TERRITOIRE ENCORE MARQUÉ PAR LE CUMUL DES FACTEURS SOCIAUX DÉGRADÉS

Le dynamisme économique observé sur le territoire s'est concrétisé par un important renouvellement du tissu productif qui contraste avec la situation sociale, appréciée par la mesure d'indicateurs sociaux tels le revenu, les conditions de vie, l'accès à l'emploi ou l'éducation ➤ **Tableau 6**.

Le territoire semble se caractériser par un déphasage entre développement économique et développement humain. Malgré de nombreuses créations d'emploi, l'insertion professionnelle demeure un enjeu important pour le territoire. En effet, le taux de chômage y est élevé, notamment chez les jeunes âgés de 16 à 24 ans : au sens du RP, il s'élève à 39,4 % contre 18,4 % sur l'ensemble de la population active du territoire. Atteignant 72,7 % en 2008, le taux d'activité des hommes âgés de 16 à 65 ans est en retrait d'un point par rapport à la moyenne régionale et de trois points par rapport au niveau national. L'activité des femmes est encore plus en retrait avec un taux d'activité de 55,4 % pour un niveau régional de 61 % et national de 67,8 %.

Ainsi, la part de couples avec un seul actif parmi les familles d'employés et d'ouvriers est bien supérieure à celles observées aux niveaux régional (+ 7,1 points) ou national (+ 13,7 points).

Ce constat est à rapprocher d'un niveau de formation de la population plus faible malgré la forte présence d'établissements de formation sur le territoire et de mesures visant à l'améliorer (renforcement de l'enseignement supérieur de proximité avec l'Université d'Artois par exemple). Parmi

l'ensemble des actifs, la part des sans diplômes y est supérieure à celle pourtant déjà élevée de la région. De plus, la part d'actifs diplômés de l'enseignement supérieur y est plus faible, notamment pour les hauts diplômés. La formation des jeunes reste une préoccupation majeure pour le territoire : un tiers des jeunes âgés de 18 à 24 ans ne sont pas insérés (ni étudiants, ni en emploi) contre un quart au niveau régional et moins d'un sur cinq en France.

En lien avec cette situation, les revenus des ménages y sont plus faibles. Le revenu imposable net moyen par foyer fiscal s'élève à 16 700 euros en 2009, soit 16 % de moins qu'en région et presque 30 % de moins qu'au niveau national. La part des habitants vivant avec un bas revenu est élevée de même que celle de la population couverte par le RSA (ou RMI). Au final, 61 % des foyers fiscaux du territoire ne sont pas imposés, soit près de 8 points de plus qu'en région et plus de 15 points que la moyenne nationale.

La fragilité sociale du territoire peut être représentée par l'Indicateur de développement humain 4 (IDH-4) qui synthétise à un niveau territorial fin les dimensions de la santé, de l'éducation et du niveau de vie. Trois variables permettent de refléter ces dimensions : l'indice comparatif de mortalité, le pourcentage de la population adulte diplômée et le revenu fiscal médian par unité de consommation. Au regard de ces variables, la plupart des communes du territoire présentent un IDH-4 très inférieur à la moyenne régionale. Avec des revenus plus

faibles, un indice de mortalité plus élevé et une part importante de non diplômés, le territoire apparaît en difficulté dans les trois dimensions retenues dans l'IDH-4 ➤ **Carte 4**. D'autres inégalités peuvent également concerner des dimensions non présentes dans l'IDH-4, comme les conditions de travail, la précarité de l'emploi, le lien social et le logement.

Sur ce dernier point, le territoire se caractérise aussi par un habitat encore marqué par l'activité minière. En 2008, le parc de logements compte 45 % de logements institutionnels équitablement répartis entre cités minières et logements HLM. Les logements de taille moyenne (3 ou 4 pièces) prédominent : 47 % du parc. Les petits logements sont sous-représentés (moins de 10 %) ce qui peut freiner les parcours résidentiels des jeunes actifs. Par ailleurs, la maison individuelle est largement présente : 82 % des logements soit 10 points de plus qu'au niveau régional. Toutefois, moins d'un ménage sur deux est propriétaire de sa résidence principale contre près de 6 sur 10 au niveau régional.

L'arrivée du Louvre à Lens devrait favoriser la rencontre entre développement économique et développement humain du territoire. Des enjeux forts du territoire ont été identifiés : le renforcement de l'attractivité résidentielle du territoire, faire de la formation le symbole de la mutation du territoire, renforcer la place de la culture dans l'économie locale.

Tableau 6 : QUELQUES INDICATEURS SOCIAUX

Unités : nombre, %

	Territoire	Nord-Pas-de-Calais	France
Revenu net imposable moyen annuel par foyer fiscal en euros de 2009	16 700	20 157	23 433
Part de la population vivant avec un bas revenu	32,4	25,6	17,4
Part de la population couverte par le RSA socle non majoré ou le RMI	8,6	6,6	3,8
Part des chômeurs dans la population des 20 à 59 ans	13,2	11,2	9,0
Taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans	39,4	32,3	22,6
Part des jeunes de 18 à 24 ans non insérés (ni étudiants ni en emploi)	32,9	24,5	18,2
Part du chômage de longue durée (>1 an)	50,2	47,6	41,6
Taux de chômage des femmes de 25 à 54 ans	16,8	13,8	11,1
Part des salariés en emploi précaire	16,5	15,5	14,9

Sources : recensement de la population 2008, exploitation principale et exploitation complémentaire (Insee), Cnaf 2010, impôts sur le revenu des personnes physiques 2009 (DGFiP).

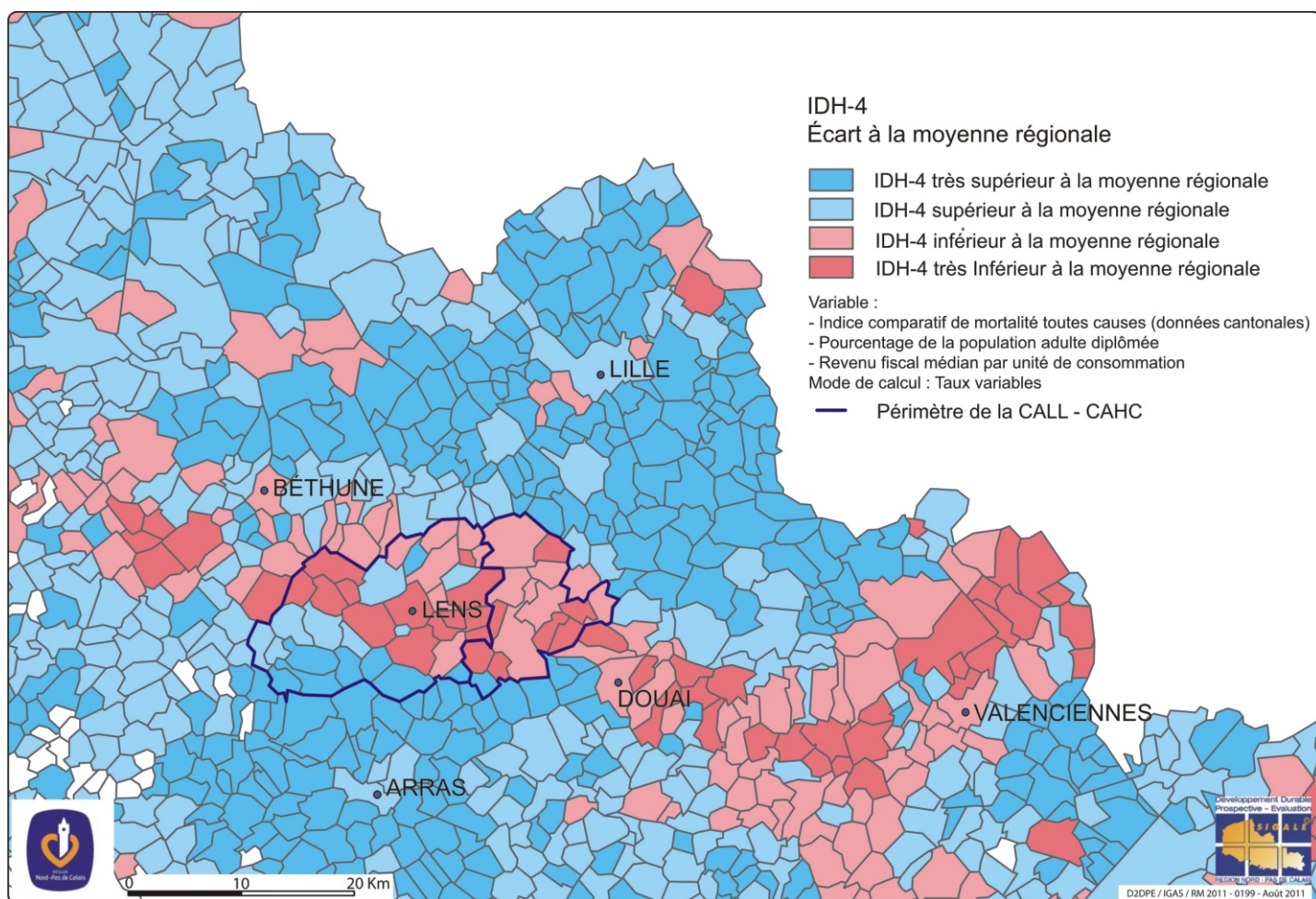
SE COMPARER POUR S'ÉVALUER

La volonté des acteurs publics d'accompagner l'état des lieux du territoire du Louvre-Lens s'est traduite par la mise en place d'un système de suivi des évolutions du territoire sur une période de cinq ans, à l'issue de laquelle une nouvelle analyse socio-économique sera conduite afin de pointer les ruptures et mesurer les premiers impacts. Ce système repose sur un calcul annuel d'une quarantaine d'indicateurs dans les domaines de l'économie, de la formation, des ressources de la population, de la santé, du logement et du tourisme ➤ [Tableau 8](#). Ces indicateurs seront calculés pour diffé-

rentes échelles territoriales et en particulier au niveau d'un territoire de référence présentant des caractéristiques communes, une histoire économique comparable et des défis similaires au territoire du Louvre-Lens. Composé de dix territoires sélectionnés du fait de leur structure productive et de leurs composantes sociales, ce territoire de référence constitue un « contrefactuel » ou « groupe-témoin », c'est-à-dire un point de comparaison pour apprécier l'ampleur de changements spécifiques au territoire du Louvre-Lens ➤ [Encadré 4](#). Compte tenu des similitudes économiques et historiques existant entre le territoire d'accueil du Louvre et du territoire de référence, la mesure des

écarts dans le temps à l'aune du suivi annuel des indicateurs permettra en effet d'apprécier l'accélération du développement qu'apportera l'arrivée du Louvre dans l'ex-bassin minier. D'ores et déjà, certains écarts sont perceptibles ➤ [Tableau 7](#).

Carte 4 : DÉCLINAISON COMMUNALE DE L'INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN (IDH-4) EN NORD-PAS-DE-CALAIS EN 2007



Source : Conseil régional.

Tableau 7 : QUELQUES INDICATEURS SOCIAUX ÉCONOMIQUES

Unités : nombre, %

	Territoire	Territoire de référence	Nord-Pas-de-Calais
Démographie			
Taux de croissance annuel moyen 1999-2008	-0,18	-0,17	+0,08
Part des moins de 20 ans en 2008	27,7	24,9	27,1
Caractéristiques sociales			
Revenu net imposable moyen annuel en euros (2009)	16 700	19 810	20 157
Part de la population vivant avec un bas revenu	32,4	25,7	25,6
Part de la population couverte par le RSA socle non majoré ou le RMI	8,6	6,5	6,6
Proportion de jeunes de 18 à 24 ans non insérés (ni étudiants ni en emploi)	32,9	25,5	24,5
Taux de chômage des actifs 25-54 ans en 2008	15,2	13,9	12,6
Caractéristiques économiques			
Répartition des postes par sphère d'activité :			
Activités présentielle	71,2	65,0	67,2
Activités non présentielle	28,8	35,0	32,8
Taux moyen de création d'établissements 2008 - 2010	16,9	14,5	15,3
Taux de croissance annuel moyen de l'emploi au lieu de travail entre 1999 et 2008 des actifs de 25 à 54 ans	+0,7	-0,2	+0,3

Sources : recensement de la population 2008, exploitation principale et complémentaire (Insee), Cnaf 2010, Revenus fiscaux.

Encadré 4 : LE CHOIX D'UN TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE

Le choix d'un territoire de référence est fondamental pour permettre une comparaison objective du territoire étudié ainsi qu'une mesure des évolutions. Pour cela, il s'agit de constituer un territoire comparable au territoire étudié, par ses caractéristiques socio-économiques et son histoire économique. À partir d'un ensemble de variables, une typologie a été effectuée sur les 91 communautés d'agglomération (CA) ou urbaine (CU) de taille comparable au territoire étudié comprise entre 90 000 et 500 000 habitants pour déterminer quels étaient les territoires les plus proches. Douze territoires comparables au territoire étudié au regard des indicateurs choisis ont été identifiés : Bassin houiller Lorraine (composé des CA de Forbach - Porte de France et des CC de Freyming Merlebach, du Pays Naborien et du Warndt), CA Troyenne - CAT, CA de Saint Étienne Métropole, CA de Valenciennes Métropole, CA de la Région Mulhouse Alsace, CA du Boulonnais, CA du Calais, CA du Grand Angoulême, CU Le Creusot - Montceau-les-Mines et CU de Dunkerque Grand Littoral, CA du Douaisis et de l'Artois.

Au final, le territoire de référence retenu sera constitué de la moyenne des dix premiers territoires : les CA du Douaisis et de l'Artois entretenant des coopérations privilégiées dans le cadre d'Euralens, elles ont été retirées du territoire de référence pour éviter tout biais dans la comparaison.

Pour en savoir plus

- « Les espaces du Nord-Pas-de-Calais : trajectoires, enjeux et devenir - Mutations et polarités économiques », Insee Nord-Pas-de-Calais, *Dossiers de Profils*, n° 105, décembre 2011.
- « Activités touristiques : combien d'emplois pour quels actifs dans le Nord-Pas-de-Calais ? », Insee Nord-Pas-de-Calais, *Pages de Profils*, n°76, septembre 2010.
- « Spécificités des territoires du Nord-Pas-de-Calais face aux aléas économiques », Insee Nord-Pas-de-Calais, *Pages de Profils*, n°66, décembre 2009.

Site internet :

- @ <http://www.atlas-patrimoine-bassin-minier.org/FR/UNESCO-17.html>
Inscription sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco en tant que « Paysage culturel évolutif vivant »
- @ http://www.scot-lhc.fr/scot_lens/menu_gauche/les_grands_dossiers/diagnostic_du_scot
Rapport de présentation - Livret 2 Diagnostic - 2008

Tableau 8 : LISTE DES 38 INDICATEURS SYNTHÉTIQUES ANNUELS

I-1	Répartition de la population active par catégorie socioprofessionnelle	I-20	Taux d'investissement
I-2	Migrations alternantes	I-21	Rendement de la main d'œuvre
I-3	Identification des grands secteurs d'activités en développement (évolution du nombre d'établissements et de l'emploi)	I-22	Salaire brut moyen
I-4	Taux de création et de défaillance d'établissements	I-23	Évolution de la richesse fiscale potentielle des communes (en euros par habitant)
I-5	Évolution du nombre de lits marchands	I-24	Coefficient de mobilisation de la richesse fiscale
I-6	Montée en qualité de l'hôtellerie et de l'hôtellerie de plein air	I-25	Taux d'emploi par sexe et par âge
I-7	Nombre de résidences secondaires	I-26	Taux de chômage localisé
I-8	Évolution de la fréquentation touristique dans l'hôtellerie et l'hôtellerie de plein air	I-27	Profil des demandeurs d'emploi
I-9	Évolution de l'emploi touristique	I-28	Volume d'emploi total
I-10	Taux de retard scolaire en 6 ^{ème}	I-29	Allocataires RSA activité
I-11	Taux de réussite scolaire au brevet des collèges et au baccalauréat	I-30	Allocataires RSA socle
I-12	Taux d'orientation vers les filières générales, technologiques et professionnelles	I-31	Part des retraites et pensions dans les revenus d'activités
I-13	Taux d'accès normal des élèves de 3 ^{ème} en terminale	I-32	Distribution des revenus
I-14	Taux de scolarisation	I-33	Dépendance des allocataires aux prestations versées par les CAF (>75 % des revenus)
I-15	Part des non diplômés	I-34	Évolution du parc de logements
I-16	Part des diplômés de l'enseignement supérieur	I-35	Suivi de l'affectation des sols
I-17	Évolution de la population par classes d'âge	I-36	Indice comparatif de mortalité et de mortalité prématurée par sexe
I-18	Taux de migration par classes d'âge et par catégorie socioprofessionnelle	I-37	Présence des professions de santé
I-19	Taux de valeur ajoutée	I-38	Indicateur de développement humain IDH-4

Sources :

- recensement de la population, REE démographie des entreprises, Fare, DADE, CLAP, Estimations des emplois localisés (Insee) ;
 - Rectorat, Observatoire régional de la santé (ORS), Agence régionale de la santé (ARS), Pôle emploi, Cnaf, Revenu fiscaux localisés des ménages (DGFIP), Conseil régional.

Suivi partenarial

Conseil régional Nord-Pas-de-Calais

Christian CANONNE
 Stéphane HUMBERT
 Gilles PETTE
 Phuong-Anh PHAM

Euralens

Bernard MASSET

Mission Bassin Minier

Sarah BAMBOU
 Vincent FROGER

Directeur de la publication : Daniel HUART
 Service Administration des Ressources : Ariel PÊCHER
 Service Études Diffusion : Arnaud DEGORRE
 Service Statistique : François CHEVALIER
 Cartographes : Évelyne LORENSKI, Martine SÉNÉCHAL
 Rédacteur en chef : Arnaud DEGORRE
 Correcteur réviseur : Claude DELEVALLEZ
 Responsable Fabrication : Lambert WATRELOT
 Graphistes : Annick CEUGNIEZ, Olivier MAJCHERCZAK, Claude VISAYZE, Lambert WATRELOT
 CPPAD en cours - ISSN : 1774-7562 - Dépôt légal Septembre 2012 - © Insee - Code Sage PRO121020
 Imprimerie : Becquart IMPRESSIONS - 67, rue d'Amsterdam - 59200 TOURCOING - Tél. : 03 20 01 00 60 - Télécopie : 03 20 01 00 61